

## AMAP de Croix Luizet

# CONTRAT MIEL

Contrat d'engagement mutuel – 2018 - 2019

Ce contrat, organisé par l'**AMAP de Croix Luizet** et régi par les statuts et le règlement intérieur de l'association est établi :

Entre :  
adresse :  
email :  
**Téléphone** (de préférence un portable) :

<b>nom</b>	<b>prénom</b>
<b>rue</b>	
<b>code postal</b>	<b>ville</b>
<b>@</b>	

ET

membre producteur de l'AMAP de Croix Luizet :

### La ferme du Colombet

Miels, gelée royale, pain d'épices, volaille et viande de bœuf AB,  
1630 chemin du Colombet 69420 TREVÉ

[severineforel@lafermeducolombet.fr](mailto:severineforel@lafermeducolombet.fr) ; [florentchapelle@lafermeducolombet.fr](mailto:florentchapelle@lafermeducolombet.fr) et [contact@lafermeducolombet.fr](mailto:contact@lafermeducolombet.fr)

Mob. Séverine : **06 26 30 22 63** Mob. Florent : **06 64 23 54 54** Mob. Philippe Brun : **06 86 78 56 45** Camille Branchu : **07 77 07 88 56**

### Un engagement réciproque :

Le producteur s'engage à fournir des produits apicoles issus de ses ruches.

Les produits transformés sont fabriqués suivant les méthodes de l'agriculture paysanne.

Le producteur s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la qualité des produits prévus.

L'Amapien s'engage en son nom à régler à l'avance ses paniers.

### Durée du contrat :

**Du 8 novembre 2018 au 11 avril 2019**

suyvant le calendrier préalablement défini en fin de contrat, calendrier que les parties s'engagent à respecter.

### Modalités de livraison et distribution :

Les livraisons sont effectuées exclusivement les jeudis soir entre 19h et 20h00, dans la cour de la maison du citoyen - 67 rue Octavie - 69100 Villeurbanne ; ce lieu peut être amené à être modifié en cours de contrat, dans l'intérêt de l'association, après information préalable des Amapiens. En accord avec le producteur, le Conseil d'Administration de l'AMAP de Croix Luizet peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour, ou l'horaire de livraison.

En cas d'impossibilité pour le producteur d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration de l'Amap de Croix Luizet et les membres Référents rechercheront, dans le respect des parties et de l'éthique de l'AMAP une solution compensatrice.

En cas d'impossibilité pour l'Amapien de respecter le calendrier et de venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposeront des paniers restants qui seront donnés à une œuvre caritative ou distribués aux Amapiens présents.

**Aucun panier ne sera remboursé.**

### Rupture du contrat :

Ce contrat peut être interrompu unilatéralement par l'Amapien, si et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement dans la liste des autres Amapiens de l'AMAP de Croix Luizet de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement.

Ce contrat peut être interrompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de l'AMAP de trancher.

Merci de saisir les quantités dans le tableau				distribution								Total (quantité)	Total (€)
				1	2	3	4	5	6	7	8		
		Poids	Prix	8-nov.	22-nov.	6-déc.	10-janv.	31-janv.	14-févr.	14-mars	11-avr.		
Miel	d'ACACIA du Pilat AB	500g	10,00 €									0	- €
Miel	d'ACACIA du Pilat AB	1,00 kg	20,00 €									0	- €
Miel	de Printemps du Pilat	500g	8,50 €									0	- €
Miel	de Printemps du Pilat	1,00 kg	17,00 €									0	- €
Miel	Fleurs du Pilat AB	500g	9,00 €									0	- €
Miel	Fleurs du Pilat AB	1,00 kg	17,00 €									0	- €
Miel	de Chataignier du Pilat AB	500g	9,50 €									0	- €
Miel	de Chataignier du Pilat AB	1,00 kg	19,00 €									0	- €
Miel	Fôret du Pilat AB	500g	11,00 €									0	- €
Miel	Fôret du Pilat AB	1,00 kg	22,00 €									0	- €
Miel	du Haut DIOIS (thym lavande)	500g	14,00 €									0	- €
MIELOISETTE	mélange miel AB et purée noisette AB	250 g	7,00 €									0	- €
Pain d'épices	au miel AB	410 g	6,00 €									0	- €
Pain d'épices	au miel et aux écorces d'orange AB	440 g	6,50 €									0	- €
Pain d'épices	au miel et au gingembre confit AB	440 g	6,50 €									0	- €
Pain d'épices	au miel et aux figues AB	440 g	6,50 €									0	- €
Pain d'épices	aux pépites de CHOCOLAT AB	440 g	6,50 €									0	- €
Madeleines	au miel (sachet)	150 g	6,50 €									0	- €
Pollen Frais	AB (en pot)	220 g	10,00 €									0	- €
Gelée Royale	certifiée AB et GPGR (un pot de 10g)	10 g	26,00 €									0	- €
Gelée Royale	certifiée AB et GPGR (deux pots de 10g)	20 g	50,00 €									0	- €
Crèmes au miel	au miel (déjà congelées)	70 g	2,00 €									0	- €

Montant total de la commande - €

**Règlement :**

Le règlement se fait en début de saison par chèque (à l'ordre de LA FERME DU COLOMBET).

1 chèque soit 1 chèque de : - €  
Chèque N°: \_\_\_\_\_  
Encaissement prévu en début de mois en novembre

3 chèques soit 2 chèques de : - € et un chèque de : - €  
Chèque N°: \_\_\_\_\_  
Encaissement prévu en début de mois novembre, janvier et mars

**Engagement de l'AMAP :**

L'AMAP Croix Luizet s'engage à respecter la charte des AMAP, adhère au réseau des AMAP Rhône-Alpes et à Miramap. Elle gère le point de rencontre entre le producteur et les consommateurs, les livraisons et les distributions.

Engagement mutuel et solidaire établi en 2 exemplaires, afin de favoriser et de faire vivre le lien entre le producteur et les adhérents de l'Amap Croix Luizet.

Fait, en deux exemplaires, à Condrieu, le 04/10/2018

L'Amapien

Le Producteur  
GAEC La Ferme du Colombet